

AIDE A LA GESTION TECHNIQUE ET FINANCIERE

Pôle technique Copropriété-Services		
Assistance à la gestion technique des copropriétés	<i>Maintenance ascenseurs Suivi des contrôles périodiques réglementaires Sécurité incendie Réseaux électriques courants forts et faibles Désinsectisation, dératisation, désinfection Contrôle d'accès Serrurerie Gestion des sinistres Mise en concurrence des devis et contrats de maintenance Assainissement, plomberie, VMC</i>	<p style="text-align: center;">Questions générales comprises dans l'adhésion à l'ARC téléphone au 01-40-30-42-82 ou par courriel à sostechnique@arc-copro.fr</p>
ASSISTANCE TECHNIQUE DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE (ASTRE)	<i>Assistance Elaboration cahier des charges, Mise en concurrence, choix du prestataire Tous domaines techniques sauf chauffage et rénovation</i>	<p style="text-align: center;">306 € TTC Contact par téléphone au 01-40-30-42-82 ou par courriel à sostechnique@arc-copro.fr</p>
	<i>Evaluation/Médiation Technique sur site Sécurité Incendie, Electricité, Contrôle d'accès</i>	<p style="text-align: center;">306 € TTC Contact par téléphone au 01-40-30-42-82 ou par courriel à sostechnique@arc-copro.fr</p>
Assistance à Maîtrise d'ouvrage AMO (sur devis) : assister les responsables de copropriété dans la réalisation de leur projet de travaux	<i>Il s'agit de demandes particulières et spécifiques où un diagnostic général ne se justifie pas. Intervention ponctuelle, elle permet d'identifier le problème et de proposer un certain nombre de ressources pour le résoudre. Cette prestation est totalement modulable au sens où elle peut accompagner la copropriété tout au long d'un chantier, si cette dernière n'a pas retenu un maître d'œuvre ou pour certaines étapes comme l'expression des besoins ou la réception des travaux. Il s'agit d'accompagner le maître d'ouvrage et non d'assurer une fonction de maître d'œuvre, ce qui supprime toute ambiguïté sur le bien-fondé des constats réalisés et sur les propositions énoncées.</i>	<p style="text-align: center;">Sur devis préalable De 306 € TTC à 1530 € TTC Contact par téléphone au 01-40-30-42-82 ou par courriel à sostechnique@arc-copro.fr</p>
Assistance à maîtrise des charges		<p style="text-align: center;">Entre 500 et 1500 € en fonction des économies garanties Contact par téléphone au 01-40-30-42-82 ou par courriel à sostechnique@arc-copro.fr</p>
Consultation ascensoriste		<p style="text-align: center;">1 consultation minimum par mois sur rendez-vous préalable par téléphone au 01-40-30-12-82 ou par courriel à contact@arc-copro.fr</p>
Financement travaux		<p style="text-align: center;">Permanence mensuelle sur rendez-vous préalable par téléphone au 01-40-30-42-82 ou par courriel à contact@copropriete-services.fr</p>
<p><u>Modalités pratiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultation sur place : sur RV auprès de Copropriété-Services • Consultation téléphonique : tous les jours en fonction des disponibilités auprès de Copropriété-Services <p>+ Questions écrites</p> <p style="text-align: center;">01.40.30.42.82. sostechnique@arc-copro.fr</p>		